



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 17 juin 2024

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 10/2024 du 15 avril 2024 relatif aux comptes 2023 du Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- ouï** le rapport de la commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter les comptes 2023 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du lundi 17 juin 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :


D.-J. Alves de Almeida